

En forêt – parcours sportif

Monsieur Perrot, technicien forestier, s'il ne répond pas à nos demandes d'éclaircissements concernant les invectives de l'un de ses collègues à l'égard des protecteurs de la nature, multiplie les courriels d'informations, de mises en garde, d'initiatives de l'ONF en faveur du public, de la biodiversité... C'est son rôle, et l'on ne peut que se féliciter de cette nouvelle valorisation de la forêt du Gâvre, même s'il s'agit de cacher une contestation grandissante à propos de la gestion du massif et de l'accueil du public. En rêvant avec « Les amis de la forêt » qu'un jour elle soit classée « forêt d'exception » et mieux préservée.



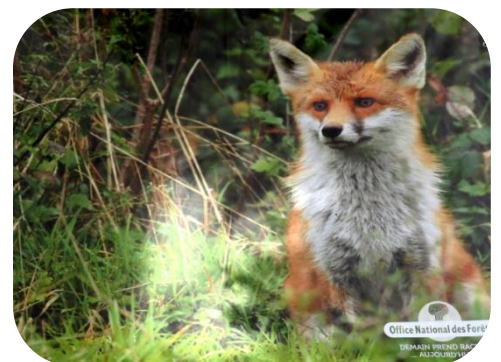
En fait, les ouvertures vers le public dépendent de la bonne volonté et des financements d'entreprises privées, et du Conseil Départemental, sans concertation avec les associations ni avec le Comité de massif qui se contente de recevoir des infos, d'enregistrer des décisions déjà prises. Ne serait-il pas plus logique de le consulter **avant** la signature de contrats avec le Conseil Départemental ? (**voir ci-dessous : à propos de...**)



Les derniers courriels en date concernent les cueillettes des champignons et des fleurs, limitées afin de préserver la ressource et favoriser le partage. Sinon, amendes !... Plus positive, la présentation de l'expo de 14 photos géantes sur un parcours de santé enfin dégagé des arbres tombés et broussailles qui en limitaient l'accès. Hélas, la rénovation des agrès du dit parcours n'a pas été jugée prioritaire par les gestionnaires, et c'est un regret partagé par les personnes que nous avons rencontrées et, plus particulièrement, par nos jeunes qui désirent revenir régulièrement pour « bouger », apprécier une forêt vivante, et non revoir les photos, même de qualité. Rien ne vaut la réalité. J'ai d'ailleurs été un peu gêné dans mon « bain de forêt » et la communication avec ses êtres vivants, par ces toiles tendues entre les arbres. Transformer la forêt en salle de concert en plein air (concert au rond-point) ou d'exposition, en musée quoi..., des initiatives que l'on peut apprécier, mais qui peuvent aussi inquiéter quant à l'avenir du lieu.

C'est donc allée du Coudray que nous nous sommes rendus avec les ados de Chemins d'avenir le 1^{er} jour de l'exposition. De jolies photos animalières pour lesquelles vous trouvez « *des **anecdotes amusantes et ludiques** sur chacune des espèces présentées par cette expo inédite en forêt du Gâvre en cliquant sur : <https://www.onf.fr/onf/+/?e2::en-foret-du-gavre-la-faune-sexpose-au-regard-de-tous.html> » (M. Perrot). Pas de cerfs toutefois, pourtant l'animal emblématique choisi précédemment par le Conseil Départemental et exposé sur les routes proches de la forêt. Le lobby de la chasse aurait-il son mot à dire là aussi ?*

Voici le commentaire de William : « *Nous sommes allés au parcours de santé pour une exposition de photos sur les animaux. 14 photos géantes ont pu être observées, entre autres sur les reptiles, les grenouilles... Des animaux locaux vivants dans la forêt du Gâvre* ».



Mais nos jeunes apprécient encore davantage les agrès malheureusement dégradés, parfois détruits. Pour quand une remise en état susceptible de favoriser les activités physiques tellement recommandées, occuper sereinement les nombreux visiteurs regroupés près du rond-point de l'Etoile et ses parkings ? Nous avons pu observer que même les plus jeunes aidés des grands-parents étaient essentiellement attirés par ces obstacles qu'ils désiraient vaincre...

Une priorité à notre avis, tout comme l'entretien de l'arborétum, de certains sentiers et sites historiques à haute valeur pédagogique ; la valorisation de la biodiversité vivante (faune et flore), la diversification des essences en fonction de l'évolution climatique. Un vrai souci pour l'ONF qui voit certains arbres dépérir... Cette

observation de la résistance et de l'évolution de différentes espèces d'arbres était pourtant un des rôles dévolu à l'arborétum au temps de sa création, un lieu aujourd'hui quasi abandonné après une tentative de transformation en conservatoire de pommiers - loin de sa vocation forestière - avec forte publicité auprès des écoles. Que peuvent penser les jeunes qui ont planté lorsqu'ils voient l'état actuel du lieu ? Une pédagogie à contresens...



Quoi qu'il en soit, nous avons passé un bon après-midi sportif et culturel sur le sentier forestier de l'allée du Coudray, apprécié particulièrement son environnement (mares, pistes de VTT au relief varié, arbres aux formes originales, chênes impressionnants... à l'avenir incertain. Un site digne d'être protégé et entretenu comme « service public ».

Nous sommes revenus quelques jours plus tard avec des 9/10 ans de l'association, enthousiastes à la découverte d'une cabane présentée par ses fiers constructeurs : « *C'est nous qui l'avons faite avec l'aide de notre père* », heureux de sauter les fossés, d'affronter en d'amicales compétitions les agrès encore debout, curieux de connaître les bestioles découvertes en chemin, les plantes, les arbres dressés à des hauteurs vertigineuses avec parfois des torsions inattendues, des loupes intrigantes, des formes humaines ou animales qui excitent l'imagination. Oubliée l'expo photos, ce n'est pas ça qu'ils cherchent en forêt. L'ONF et le Département en sont-ils conscients ? Veulent-ils détourner notre regard de chasses d'un autre âge, de sentiers abandonnés, de coupes industrielles contestées ? La création d'un sentier proche du rond-point présentant les particularités de la flore et de la faune vivante, la possibilité de construire des cabanes avec le bois mort... révéleraient certainement un plus grand respect pour le public et aurait une valeur pédagogique autrement significative...

Laurent



A propos de...

... la brochure ONF vantant la gestion de la forêt du Gâvre

Il s'agit bien sûr de présenter de façon quasi idéale la gestion de la forêt. On y vante son « *intérêt environnemental majeur* », son « *rôle social déterminant* », en précisant les missions de l'ONF : « *préserver forêt et biodiversité, offrir une forêt ouverte au public, produire du bois et donc maintenir des emplois* ». Dans la réalité, l'ordre des missions est tout à fait différent : l'objectif de la forêt est de produire de l'argent par l'exploitation du bois (« *l'arbre-monnaie* » de M. Cochet, technicien ONF), la location de la chasse. Les autres missions non rentables (accueil du public, biodiversité...) dépendent de partenariats financiers avec des entreprises (compensation carbone) et des institutions publiques comme le Conseil Départemental. On évoque « *la gestion en futaie appréciée du public* ». Bien sûr que les futaies sont remarquables... mais de moins en moins présentes et liées à des coupes rases. Une gestion « *jardinée* » préconisée par de nombreux techniciens permettrait de maintenir un paysage forestier plébiscité par le public.

On peut noter aussi quelques affirmations approximatives ou fortement simplificatrices :

- Inscription « Natura 2000 » pour l'avifaune. J'ai fait parti du Comité de pilotage pour cette inscription qui, autant que je sache n'a jamais été signée par la commune du Gâvre. Non sans raison : pour de faibles avantages forestiers, elle perdait d'importantes taxes foncières. Et il me semble que le « Comité de surveillance » prévu n'a pas été mis en place. Cependant, il faut reconnaître que plusieurs objectifs du document ont été pris en compte.

- Conservation d'arbres morts pour la biodiversité. La brochure est imprécise sur ce sujet. Tantôt elle évoque 3 arbres à l'ha, tantôt un seul. Je crois qu'il s'agit surtout d'apaiser ceux qui se plaignent d'un mauvais entretien...
- Rôle du Comité de massif : Il est d'abord indiqué que devant ce Comité sont « *présentées et expliquées les actions de gestion* ». Quant à affirmer que des « *actions peuvent y être initiées* », c'est rarement le cas, les choix étant faits auparavant avec le Conseil départemental. Je ne peux guère citer que la réalisation du sentier des Châtelons auquel Chemins d'avenir a participé. Pour ce qui est du verger conservatoire, ce n'était pas notre choix. La demande concernait la remise en état de l'arborétum dans son objectif initial, demande refusée. On ne nous a alors laissé le « choix ? » qu'entre un conservatoire de pommiers au financement assuré et la disparition de l'arborétum dont une moitié est déjà consacrée à des plantations subventionnées par des industriels. L'expo photos actuelle, une initiative du Comité de massif ? Pas davantage. Ce qui était réclamé c'était la rénovation des agrès du parcours de santé et le renouvellement de ceux disparus. Refus et présentation par l'ONF du projet « photos » déjà négocié. Ce qui a permis d'entretenir le sentier...
- Au moins on a omis de citer l'observatoire à grenouilles grotesque, ridicule, dont le résultat principal a été de perturber une petite mare et son environnement – sans parler du coût de cette construction ! (photo)
- Par contre, en relisant les comptes-rendus rédigés après chaque réunion du Comité, je note :

Demande de zone de non chasse pour l'accueil des scolaires → refus

Sentier balisé équestre → refus

Réduction de la pression de la chasse et interdiction pendant le brame → refus...

et mise en place d'une journée réservée aux chasseurs avec interdiction de quitter les allées et de cueillir des champignons (le jeudi)

Rénovation du parcours de santé et entretien/valorisation de l'arborétum → refus. Aux associations (non équipées) de se débrouiller pour assurer l'entretien de ce dernier lieu.

Etc...

« *Atout fédérateur et touristique : l'accueil du public connaît un nouveau souffle autour de 4 aires spécifiques (volonté de concentrer les visiteurs), 6 sentiers balisés, une carte touristique, **un nouvel élan autour de la communication et de l'information*** ». Au moins, ce dernier point est incontestable ! Et s'il est vrai que de nombreuses actions de l'ONF méritent d'être valorisées, il n'est pas bon de considérer les protecteurs de la nature, qui devraient être des alliés, comme des « *ignorants atteints du syndrome d'Idéfix* » et autres amabilités diffusées au nom de l'ONF par M. Cochet, technicien...

Pour terminer, je me permets de renouveler l'appel du SNUPFEN, syndicat unifié de forestiers (des affiches ont été apposées en forêt du Gâvre) :

« *Depuis 2002, les gouvernements subordonnent ses activités (l'ONF) aux appétits de la grosse industrie forestière et même de la spéculation sur la biomasse, mettent VOS forêts en coupe réglée !*

Depuis cette date, les forestiers de l'ONF, avec l'aide de leurs syndicats, se battent sans relâche pour faire entendre leur détresse. Vos forestiers et vos forêts sont encore debout ! Mais la société tout entière doit se soulever contre la surexploitation des forêts publiques françaises. »

... Le tassement des sols :

L'académie d'agriculture (et de la forêt) s'inquiète de l'utilisation d'engins toujours plus lourds en agriculture (effets pervers accentués par le non labour) et en forêt où la croissance des arbres est perturbée. Elle préconise, comme pis aller, la création de cloisonnements uniquement dédiés au passage des gros engins (malgré la perte de surface forestière), leur non utilisation en période ou zone humide (pas d'ornières supérieures à 20cm).

